

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE BERNEX

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE BERNEX N° D2026_27/04/6

Séance du 27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept avril à 19h00, le Conseil d'administration du CCAS de Bernex, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Président du CCAS.

Date de convocation du conseil d'administration : 21 Avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : MM. Pierre André Jacquier, Sylvie Trincaz, Jean-Yves Guegan, Marion Pivot, Claire Rousseau, Marie-Claire Sonnois, Marie-Josette Bochaton, Agnès Birraux, Evelyne Dalon.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Jean-Yves Guegan

7. Finances locales – 7.10. Divers

Repas des anciens – Participation financière pour les conjoints n'ayant pas atteint 67 ans au cours de l'année 2026

Monsieur le Président expose qu'il serait convivial d'organiser un repas le 22 novembre 2026 à la Maison Bernolande, pour les personnes habitant la commune qui auront 67 ans ou plus au cours de l'année 2026, dont les dépenses seraient prises en charge par le budget du CCAS.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'organiser un repas le 22 novembre 2026 à la Maison Bernolande pour les personnes habitant la commune qui auront 67 ans ou plus au cours de l'année 2026.

Précise que le conjoint qui n'aura pas atteint 67 ans au cours de l'année 2026 peut participer au repas moyennant la somme de quarante euros (40,00 €) à verser lors de l'inscription

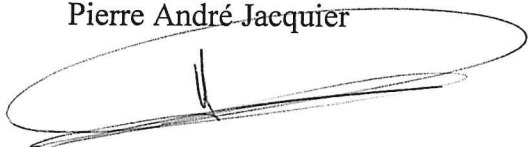
Dit que les frais afférents à ce repas seront pris en charge par le budget du CCAS dans lequel les crédits nécessaires ont été ouverts.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Président du CCAS
Pierre André Jacquier



Le Secrétaire de séance
Jean-Yves Guegan



Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le 28/04/2026

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 28/04/2026

